

Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir signalé cette question et je dois lui avouer que je n'ai pas encore pris connaissance de ces documents. Peut-être sont-ils déjà à mon bureau ou au ministère. Je vais me renseigner et je lui répondrai aussitôt que possible.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE**LA POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UN RÉGIME DE REVENU ANNUEL GARANTI—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Louis Duclos (Montmorency): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont les négociations avec les provinces relativement à l'établissement d'un régime de revenu annuel garanti qui permettrait en particulier d'assurer un revenu adéquat aux Canadiens âgés de 60 à 65 ans qui ne peuvent plus travailler en raison de leur état de santé, mais qui par ailleurs ne sont pas encore admissibles à la pension de sécurité de la vieillesse?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la solution qui avait été ébauchée et proposée aux provinces pour subvenir aux besoins des personnes à l'âge de la préretraite l'avait été par le truchement du revenu annuel garanti. Mais si le député veut savoir où en sont les négociations avec les provinces quant à un revenu annuel garanti, je dois malheureusement informer la Chambre d'un résultat négatif. Puisque les provinces avaient rejeté la proposition du revenu annuel garanti il y a maintenant un peu plus de six mois, et nous avons maintenant leur acceptation que nous poursuivions la tâche à travers un autre mécanisme, soit celui de l'impôt sur le revenu.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES**LE BLOCAGE DE FONDS DESTINÉS À LA FRATERNITÉ NATIONALE DES INDIENS**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que le ministre détient 1.7 million de dollars appartenant à la National Indian Brotherhood et qu'il retient 28 millions de dollars pendant que le Conseil du trésor étudie le rapport Beaver, doit-on penser que c'est parce que la National Indian Brotherhood s'est retirée du comité consultatif ou bien parce que c'est la pagaille dans son ministère suite à la hausse de 17 p. 100 des frais d'administra-

[M. Fraser.]

tion et du déficit de plusieurs millions de dollars enregistré en Saskatchewan?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, cette question prouve que le député n'a absolument rien compris à la situation. La seule chose que je puisse faire c'est de lui parler en privé.

Des voix: Bravo!**Des voix:** Oh, oh!

M. Brisco: D'après la réponse du ministre il est évident qu'il essaie de cacher la pagaille qui règne dans son ministère. Est-ce parce que le ministre a des difficultés aussi graves avec la National Indian Brotherhood suite au manque de contrôle dans son ministère et au déficit de plusieurs millions de dollars enregistré en Saskatchewan, qu'il n'est pas prêt à présenter son budget au comité permanent afin que nous puissions examiner ce qui lui fait si peur?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce sont des commentaires plutôt qu'une question.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE**L'ENQUÊTE SUR LA VENTE DE MATÉRIEL MILITAIRE À L'IRAN**

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Il y a quelque temps, la GRC a entrepris une enquête sur une série de transactions plutôt louches parrainées par le ministère des Approvisionnements et Services et baptisées «Projet Iran.» Si j'ai bien compris, il s'agissait de vendre du matériel militaire au gouvernement iranien et l'enquête de la GRC portait sur certains honoraires et commissions qui auraient été versés au cours de cette vente. L'enquête de la GRC est-elle terminée?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant des allégations avancées par le député. Je vais étudier la question et je lui en reparlerai.

M. Lawrence: Si le ministre veut bien se rafraîchir la mémoire, il s'apercevra que certains députés de ce côté-ci de la Chambre sont depuis quelque temps au courant de certains aspects de cette transaction. Nous n'avons pas voulu en parler publiquement pour que l'on ne puisse pas nous accuser d'entraîner de quelque façon que ce soit l'enquête policière menée dans cette affaire. Il ne faudrait pas bien longtemps au ministre pour savoir si l'enquête est toujours en cours. Peut-il donc s'engager à nous le faire savoir d'ici un jour ou deux?